



Secrétariat assuré par le
Programme des Nations Unies
pour l'environnement (PNUE)

POJ : 16
Doc: AEW/TC 5.12
4 février 2004
Original : anglais

CINQUIÈME RÉUNION DU COMITÉ TECHNIQUE

du 30 mars au 2 avril 2004, Édimbourg, Écosse

PROPOSITIONS DE PROJETS À FINANCER PAR L'AEWA

INTRODUCTION

Le Secrétariat de l'Accord a reçu, surtout durant les derniers mois, un certain nombre de propositions de projets de différentes organisations et/ou personnes. Comme convenu lors de la réunion précédente, il revient au Comité technique d'examiner toutes les propositions de projets. Voici celles que nous désirons vous soumettre :

- Distribution/ diffusion de revues/ bulletins scientifiques auprès d'experts et des groupes d'intérêt dans la région de l'AEWA ;
- Surveillance démographique internationale des populations d'échassier ;
- Mise à jour du Plan d'action pour l'Érismature à tête blanche ;
- Mise à jour du Plan d'action pour le Rôle des genêts ;
- Production d'un Plan d'action pour plusieurs espèces d'oiseaux de mer du littoral de l'Afrique australe.

Chaque proposition de projet est accompagnée d'une note du Secrétariat de l'Accord, expliquant son point de vue sur la mise en œuvre du projet et indiquant le budget disponible.

OBSERVATIONS/REMARQUES DU SECRÉTARIAT DU PNUE/AEWA SUR LA PROPOSITION DE PROJET SUIVANTE :

Nom du projet : Distribution/diffusion de revues/ bulletins scientifiques et ornithologiques auprès d'experts et de groupes d'intérêts dans la région de l'AEWA.

Proposé par : Wetlands International, Pays-Bas.

Observations / Remarques générales : Le Secrétariat de l'Accord considère que la dissémination d'informations est très importante et que le travail des groupes de spécialistes de Wetlands International est d'une grande valeur. Toutefois, la question est de savoir si l'AEWA doit prendre à sa charge les frais annuels d'expédition de ces documents au réseau des groupes de spécialistes de Wetlands International.

Implication du Secrétariat : l'AEWA n'est pas directement concerné par les groupes de spécialistes de Wetlands International.

Justification : Bien que la dissémination des informations soit très importante, on peut se demander s'il n'existe pas d'autres moyens – Internet par exemple – qui permettraient d'éviter d'avoir à payer des frais élevés. L'AEWA n'ayant pas de relation directe avec les groupes de spécialistes, la prise en charge de la distribution annuelle de matériel leur étant destiné est peu justifiée.

Budget : Le Fonds d'affectation spéciale de l'AEWA n'est pas destiné à la prise en charge des frais d'expédition de documents d'autres organisations, mais seulement à celle du matériel d'information de l'AEWA.

DISTRIBUTION / MISE EN CIRCULATION DE REVUES/ BULLETINS SCIENTIFIQUES ET ORNITHOLOGIQUES AUPRÈS D'EXPERTS ET DE GROUPES D'INTÉRÊT DANS LA RÉGION DE L'AEWA

Introduction

L'importance de la distribution de l'information ne peut être suffisamment soulignée, notamment lorsqu'il s'agit d'informations et d'actions relatives aux espèces d'oiseaux d'eau. En prévision du travail qui sera réalisé dans le cadre du projet FEM sur la voie de migration Afrique-Eurasie, il nous paraît judicieux d'employer dès à présent la structure existante de bulletins et de communiqués des principaux groupes de spécialistes des oiseaux d'eau. Les activités seront coordonnées par l'UICN/SSC et par Wetlands International, et comprendront une source d'information sur les principales espèces de l'AEWA. En raison des coûts de distribution de ces bulletins et revues irremplaçables, leur diffusion est actuellement principalement limitée à l'Europe et à l'Amérique du Nord.

Réseau de groupes de spécialistes

Wetlands International est une organisation de réseautage et de facilitation, qui travaille en coopération avec d'autres organisations partenaires et un réseau de groupes de spécialistes. Elle veille à l'apport de l'expertise en matière de zones humides et des espèces qui y vivent, nécessaire au soutien de la conservation des zones humides dans le monde, notamment par le biais de l'échange d'information, de la réalisation d'activités et du développement de capacité. Il existe actuellement 19 groupes de spécialistes, dont 14 sont uniquement des groupes taxinomiques spécialisés dans les oiseaux d'eau, gérés conjointement par l'UICN/SSC, et les 5 autres des groupes thématiques spécialisés dans les zones humides. Chaque groupe a son propre coordinateur mondial, qui est assisté par des coordinateurs régionaux. Ceci varie toutefois d'un groupe à l'autre et le développement régional général occupe une place prioritaire dans l'agenda de ces groupes.

Proposition

À la lumière de ce qui précède, Wetlands International propose au Secrétariat de l'AEWA de prendre en charge les coûts d'expédition annuels du matériel d'information susmentionné dans la région de l'AEWA, en tant que matériel important pour la sensibilisation et source d'information pour les groupes d'intérêt et les scientifiques de l'itinéraire de migration. Le partage de cette plateforme d'information ne devrait pas uniquement favoriser la sensibilisation mais aussi, au bout du compte, une meilleure coordination entre les correspondants locaux des pays.

Les documents seront envoyés tous les 3 mois en liasses. Le projet devrait durer de mai 2004 à février 2005.

Budget (Euros)

Personnel :	1275 Euros (3 jours complets)
Tirages supplémentaires :	2500 Euros (pour 12 mois)
Frais d'emballage et d'expédition :	4722 Euros (pour 12 mois)

Total : **8497 Euros**

OBSERVATIONS/ REMARQUES DU SECRÉTARIAT DU PNUE/ AEWA SUR LA PROPOSITION DE PROJET SUIVANTE :

Nom du projet : Surveillance démographique internationale des populations d'échassiers.

Proposée par : Le Fonds britannique d'ornithologie (BTO).

Observations / Remarques générales : Le Secrétariat de l'Accord pense que l'on pourrait envisager d'inclure ce projet aux prochaines Priorités internationales de mise en œuvre (IIP). Bien que, selon le BTO, ce projet puisse contribuer à un certain nombre de priorités d'IIP 2003-2007, il ne couvre aucune d'entre elles dans son intégralité.

Implication du Secrétariat : N'ayant pas été consulté à l'avance, le Secrétariat de l'Accord n'a pris connaissance que le 17 février 2004 de cette proposition, envoyée en annexe.

Justification : Comme on le sait, dans le monde entier, beaucoup d'espèces d'échassiers sont en déclin. Comme indiqué dans la proposition, les conséquences des changements climatologiques sur l'environnement sont bien entendu une vaste source d'inquiétude. Ce projet peut fournir des données et des informations utiles pour la conservation.

Budget : Supposant que l'AEWA soit le seul sponsor de ce projet, un montant total de 188 830 £ (ex. TVA), correspondant à 366 665 \$ US, doit être accordé. Lors de sa première réunion, le Comité permanent a décidé d'allouer 25 000 \$ US pour les activités de consultance relatives à la recherche et aux études. Un montant similaire devrait également être alloué pour 2005. Jusqu'ici, ce type de budget a servi à financer diverses études. Les fonds disponibles pour 2004 ne suffisent pas de toute façon à couvrir les frais estimés par le BTO pour 2004, ce qui signifie également qu'aucun fonds ne sera disponible pour d'autres recherches / études.

COMMERCIAL-IN-CONFIDENCE

BTO

The Nunnery

Thetford

Norfolk

Royaume-Uni

IP24 2PU

Tél. : +(0)1842 750050 Fax : +(0)1842 750030

E-mail: nigel.clark@bto.org



Surveillance démographique internationale des échassiers migrants le long des voies de migration afro-européennes en dehors de la période de reproduction

Résumé

Cette proposition décrit dans ses grandes lignes une collaboration internationale servant directement les objectifs de l'AEWA. Ses outputs peuvent être d'une aide considérable pour la réalisation d'un certain nombre de *Priorités de mise en œuvre* de l'AEWA et peuvent être une source de données et d'informations particulièrement utiles pour les programmes de conservation nationaux et internationaux. Le projet proposé est le fruit de longues discussions internationales menées en vue du développement d'un programme de surveillance démographique réalisable pour les échassiers. Ce programme, qui se fondera sur les activités bénévoles existantes, permettra d'apporter des données et des informations importantes pour les agendas scientifique et politique en matière de conservation.

Les conséquences des changements climatologiques sur l'environnement soulèvent de fortes inquiétudes. Les paramètres de surveillance des populations d'échassiers migrant au loin constituent des moyens très avantageux d'évaluer les conditions des zones de reproduction reculées de l'arctique.

Le travail nécessaire à la mise en place, le long de l'itinéraire de migration, d'un programme de surveillance visant à fournir des indices annuels concernant le recrutement de juvéniles dans de nombreuses populations d'échassiers est décrit dans les grandes lignes dans cette proposition. Durant les dernières années du projet, des indices annuels similaires seront produits concernant la survie des espèces dont le taux de capture et de réobservation est élevé. Ces informations nous aideront à mieux comprendre les causes et les conséquences des impacts climatiques. Elles fourniront en outre les données nécessaires à l'élaboration de réponses aux problèmes liés à la conservation et aux programmes axés sur l'amélioration de l'état de conservation des échassiers.

Contexte

Comme les échassiers font partie des oiseaux qui migrent le plus, leur distribution et leur habitat s'étendent à travers le globe. De plus en plus, nous prenons conscience du fait que les changements environnementaux mondiaux, et notamment les changements climatiques, peuvent avoir des impacts sévères sur les populations d'échassiers, et spécialement sur celles qui nichent dans les hautes latitudes arctiques (par ex. Soloviev & Tomkovich 2003). Notre manque de connaissances détaillées de l'état des populations et d'informations démographiques sur cette espèce compromet sérieusement notre aptitude à diagnostiquer la nature de ces impacts ou leurs raisons spécifiques. Il a récemment été souligné que l'obtention de ce type d'informations sur les espèces nichant dans l'arctique doit être l'un des principaux objectifs que viseront les efforts internationaux de collaboration (Comité pour la surveillance des oiseaux de rivage de la zone holarctique 2004).

Les connaissances démographiques sont bénéfiques à la conservation des échassiers. Pour commencer, une bonne compréhension des processus démographiques peut souvent servir à l'identification de listes de facteurs susceptibles d'entraîner des changements au sein des populations, ainsi que de phases



vulnérables de la vie des individus. Ceci est capital pour la formulation de stratégies efficaces de gestion. Donc, « les échassiers, avec leurs écologies spécifiques d'alimentation et de migration, sont des indicateurs sensibles de changements dans leur environnement. Les connaissances de l'état de conservation des populations d'échassiers peuvent être d'importantes sources d'informations sur l'environnement au sens large, y compris sur les effets des changements climatiques, les pertes d'habitat et la dégradation de leur qualité. » (Groupe d'étude international sur les échassiers, 2003).

Importance politique

La connaissance des processus démographiques est également d'une importance directe pour la réalisation des objectifs de l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA). Les changements qui ont lieu au sein des populations peuvent être occasionnés par un certain nombre de facteurs se manifestant à des moments et à des endroits différents au cours du cycle annuel. La compréhension des causes des facteurs de déclin grâce à la surveillance démographique permet d'apporter des réponses ciblées et financièrement avantageuses en matière de conservation. Du fait de la nature migratrice de ces oiseaux et de leur vaste distribution, une coordination internationale des programmes de surveillance visant au recueil ce type de données est préférable.

Cette proposition décrit dans ses grandes lignes une collaboration internationale servant directement pour les objectifs de l'AEWA. La forme suggérée est celle d'un projet transversal dont les outputs fourniront des données et des informations nécessaires à un certain nombre de Priorités de mise en œuvre de l'Accord pour 2003-2007, notamment :

- Contributions à l'amélioration et à la coordination internationale des baguages (**Priorités 20 & 21**) ;
- Information / rédaction de rapports sur le statut et les tendances des oiseaux d'eaux migrateurs (**24**) ;
- Développement d'une meilleure compréhension des causes des tendances des populations d'oiseaux d'eau migrateurs (**27**) ;
- Contribution directe à la surveillance des impacts prévus des changements climatiques pour les oiseaux d'eau migrateurs (**28**) de façon à fournir des données et des informations d'une portée plus large ;
- Information sur l'utilisation des zones humides par les oiseaux d'eau migrateurs (**32**) ; et
- Utilisation des oiseaux d'eau migrateurs en tant qu'indicateurs (dans ce cas, de l'impact des changements climatiques dans l'arctique) (**33**).

Le programme fournira également des données et des informations directement importantes pour les programmes de conservation nationaux et internationaux.

Analyse

En raison de la densité particulièrement faible des oiseaux, ainsi que de la rudesse de l'endroit et de son isolement, la surveillance directe des échassiers dans les sites de nidification de l'Arctique présente plusieurs graves difficultés logistiques et techniques. La surveillance de ces oiseaux sur leurs lieux de passage ou d'hivernage, où une infrastructure technique existe déjà et où l'on dispose déjà de personnel, est une façon financièrement plus avantageuse de recueillir ces informations essentielles.

Deux paramètres démographiques importants peuvent être contrôlés en dehors des sites de reproduction : le recrutement de juvéniles dans les populations hivernantes (ceci permettant une évaluation approximative de la productivité de la population entière, mortalité postnatale comprise) et les taux annuels de survie. Pour les espèces ayant une forte longévité, telles que les échassiers, les



changements de taux démographiques peuvent être détectés avant les changements de taille des populations. Ils doivent donc être utilisés pour prévenir précocement de problèmes imminents (Baillie *et al.* 1999). Le taux annuel de survie et de juvéniles peut être mesuré en capturant des oiseaux et en les marquant uniquement avec des bagues numérotées permettant de les identifier lorsqu'ils sont repris. Pour les espèces chez lesquelles les jeunes oiseaux se distinguent des adultes par leur apparence, leur nombre peut être calculé grâce à la surveillance visuelle.

De nombreux groupes de spécialistes des échassiers ont participé à des programmes de baguage à long terme, dont certains ont débuté dans les années 60. Si leur but initial était de mieux connaître les voies de migration, l'accent s'est de plus en plus porté sur la mesure des paramètres démographiques (Wernham *et al.* 2002). Le recrutement de juvéniles au sein des populations hivernantes a été évalué sur la base du nombre de jeunes oiseaux capturés (par ex. Underhill *et al.* 1989) et les taux de survie en capturant des individus bagués (Insley *et al.* 1997 ; Sandercock 2003), en réobservant sur le terrain les oiseaux portant une marque colorée (Burton & Evans 1997, Burton 2000, Gill *et al.* 2001) et en retrouvant des oiseaux morts (Atkinson *et al.* 2003). Pour certaines espèces, des données peuvent être recueillies grâce à une surveillance visuelle des sites (*par ex.* Fox *et al.* 1987). Cette approche s'est avérée particulièrement utile pour étayer les prises de décision en matière de gestion lorsque ces deux paramètres peuvent être mesurés simultanément (par ex. Atkinson *et al.* 2003). Cependant, plusieurs de ces études locales ont souffert du manque de ciblage et d'orientation stratégique. Compte tenu de leurs différences, les sites ne sont pas, au niveau individuel, représentatifs de la distribution des oiseaux au sein d'une population (par ex. Clark 1983). Pour une surveillance démographique efficace à grande échelle, il est nécessaire d'établir un protocole visant à un baguage ciblé sur plusieurs sites dispersés.

Au Royaume-Uni, un programme de baguage constant extrêmement fructueux a été conçu pour les passereaux (Peach *et al.* 1996). Ce genre de programme de baguage constant s'est avéré très utile pour la surveillance démographique (Baillie *et al.* 1999). Dans le cadre de ce programme, des captures sont annuellement réalisées de façon similaire standard sur un certain nombre de sites (qui n'ont pas tous besoin de participer chaque année), ce qui permet de comparer facilement les résultats des différentes années. Ce programme a plus tard été adopté, avec adaptations locales, en Europe - où plus de 10 programmes sont à présent opérationnels - et en Amérique du Nord (le programme MAPS (*Mapping and Analysis for public safety*), De Sante *et al.* 1985).

La présente proposition vise au développement d'un réseau international de sites le long de l'itinéraire de migration afro-européen de l'est de l'Atlantique, au sein duquel les données démographiques peuvent être recueillies en encourageant la mise en œuvre d'un programme constant de capture d'échassiers et, le cas échéant, le recueil de données standardisées provenant d'études visuelles. Nous souhaiterions un projet international auquel participeront le Groupe d'étude international sur les échassiers, EURING (l'Union des Programmes européens de baguage) et AFRING (Programmes de baguage africains). Avant de rédiger cette proposition, nous avons eu des entretiens positifs avec des experts de ces organisations. Des collègues de tous les pays, dont beaucoup ont apporté des contributions extrêmement utiles aux discussions relatives à la surveillance des échassiers, seront en outre tenus informés des résultats obtenus et participeront au travail.

Principaux objectifs

1. Développer un réseau de sites pour surveiller les taux démographiques d'échassiers à partir de données recueillies en dehors de la saison de reproduction.
2. Produire des estimations du recrutement de juvéniles au sein de la population avant nidification pour plusieurs espèces représentatives de l'itinéraire de migration de l'Est Atlantique.
3. Développer un réseau de sites susceptibles de fournir suffisamment de données pour la surveillance annuelle des taux de survie chez les échassiers.



Objectifs

1. Développer un réseau de sites tout le long de l'itinéraire de migration, au sein duquel des données démographiques peuvent être recueillies grâce à un programme constant de baguage des échassiers. (Objectif 1)
2. Développer un réseau de sites complémentaires et y réaliser des études visuelles standardisées sur le terrain, afin de recueillir des données supplémentaires sur l'âge des individus. (Objectif 1)
3. Fournir un point d'attention commun pour encourager les groupes à un enregistrement plus systématique des données, à travers leur participation à un projet international de collaboration, auxquels ils peuvent apporter une contribution appréciable. (Objectif 1)
4. Fournir pour un certain nombre d'espèces appropriées des estimations annuelles sur le recrutement de juvéniles dans les populations hivernantes. Ces populations comprendront, y compris le Bécasseau variable (*Calidris alpina*), le Chevalier gambette (*Tringa totanus*), le Bécasseau maubèche (*Calidris canutus*), le Tournepierre à collier (*Arenaria interpres*), l'Huîtrier pie (*Haematopus ostralegus*) et le Bécasseau cocorli (*Calidris ferruginea*)¹. (Objectif 2)
5. Recueillir les données historiques disponibles afin de replacer dans le temps les observations futures. (Objectif 2)
6. Examiner le potentiel de ce type de réseaux pour produire des indices annuels de survie pour plusieurs espèces appropriées. (Objectif 3)
7. Fournir des indices annuels de paramètres de population pour plusieurs espèces d'échassiers. Ces indices seront diffusés par le biais d'Internet, d'articles de vulgarisation et d'articles scientifiques approuvés par des homologues (Objectifs 1 & 2).

Programme de travail

1. Sélection initiale d'espèces et de sites (Objectif 1)

Le long de l'itinéraire de migration, les espèces sont plus ou moins aptes à être surveillées selon leurs voies et leurs programmes de migration, la mesure dans laquelle la composition de la population est mélangée, l'aptitude à capturer ou à étudier des nombres suffisants d'individus et à évaluer l'âge des individus capturés ou observés. Une première étude visant à l'identification des espèces et des populations les plus adaptées à ce programme, ainsi qu'une liste de sites, sont en cours de préparation. Ceci permettra d'assurer que, dès le début du projet, les données seront recueillies de façon à permettre de futures analyses.

Il sera nécessaire d'identifier un réseau de sites, le long de l'itinéraire de migration, permettant la surveillance d'un grand nombre de populations. Ce réseau permettra de surveiller des populations sur divers sites et latitudes de reproduction. Dans les endroits où aucune surveillance n'est actuellement réalisée, des experts régionaux seront contactés en vue de l'organisation des programmes de surveillance à long terme. Pour assurer celle-ci, ces sites devront abriter des quantités suffisantes d'échassiers et un

¹ Les populations de cette espèce qui doivent être surveillées viennent d'aires géographiques très diverses et les informations recueillies seront donc, de ce fait, d'une grande valeur.

nombre suffisant de recenseurs motivés devra en outre y être disponible. Pour évaluer si les sites sont appropriés ou non et conseiller les recenseurs locaux de certains sites, des visites sur le terrain sont envisagées.



2. Amélioration des protocoles de travail sur le terrain (Objectifs 1 & 2)

Les grandes lignes de protocoles ont été rédigées sur la base du travail précédemment réalisé. Au début du projet, les Lignes directrices relatives à la surveillance grâce aux captures et aux études visuelles devront être améliorées afin de mieux guider les recenseurs locaux. Des conseils devront être apportés sur, par exemple, la taille des échantillonnages, la date des captures ou la taille des échantillons visuels. Il peut être nécessaire de tenir compte de facteurs locaux. Des visites de sites seront réalisées et les protocoles seront développés à la lumière de l'expérience acquise à cette occasion. La méthodologie sera diffusée au sein de la communauté scientifique grâce à la production d'articles pour des revues approuvées par des homologues.

3. Entretien et développement d'un réseau de bénévoles (Objectif 3)

Le réseau sera entretenu et développé tout au long du projet. L'expérience précédemment acquise par le Fonds britannique d'ornithologie (BTO) en matière de projets basés sur le travail de recenseurs locaux a montré l'importance de l'apport d'un feedback actif aux parties concernées. Des rapports seront publiés dans le *Bulletin du groupe d'études sur les échassiers* et un bulletin annuel sera produit afin de stimuler et d'encourager les efforts des participants. Le bulletin les aidera également à partager les informations sur les développements qui ont lieu dans divers domaines (par ex. technique).

Pour consolider le réseau, encourager la participation et catalyser les liens entre les groupes, un forum Internet sera mis sur pied. Cette méthode s'est avérée particulièrement efficace pour amener les personnes participant aux programmes de baguage de BTO et des autres organisations internationales à communiquer et à développer le sens de la communauté.

Des visites de sites seront en outre réalisées en vue de donner des conseils suivis aux recenseurs et d'enthousiasmer les équipes locales.

4. Développement de protocoles d'analyse afin de fournir des indices annuels pour l'itinéraire de migration (Objectif 4)

Concernant certaines populations, des indices pourront être fournis à partir de la première année. Toutefois, des formats d'analyses devront être conçus afin de maximiser le nombre de populations susceptibles d'être surveillées. De nombreux défis semblent devoir être relevés lors de la réalisation de ces analyses, car il est improbable que les données aient des formats statistiques standard. Ces données provenant de plusieurs sites, de nouvelles techniques risquent en outre de s'imposer. Au cours de la 4^{ème} année, nous examinerons l'intégration des indices générés dans un cadre « d'alerte ». Le BTO a déjà une expérience considérable dans ce domaine, mais pour une réalisation efficace de ce projet, il faudra acquérir de l'expérience sur le terrain et ces indices devront être variables.

5. Rapport annuel (Objectifs 3 & 4)

Les rapports annuels sur les indices de recrutement de juvéniles dans les populations hivernantes de l'itinéraire de migration susmentionnés (4), seront publiés sur Internet et dans le

Bulletin du groupe d'étude sur les échassiers. Un bulletin annuel sera également produit pour les participants (voir 3).



6. Recueil de données historiques (Objectif 5)

Certains sites opèrent de façon systématique depuis plusieurs années et les données déjà recueillies peuvent être intégrées au programme, offrant ainsi un contexte historique. Des efforts seront réalisés en vue de réunir (par voie électronique) les données à incorporer à l'analyse.

7. Attention particulière pour les méthodes de capture pour la surveillance des taux de survie (Objectif 6)

Étant donné les différences existant au niveau des facteurs environnementaux des sites, la production d'estimations des survies dépendra de la capture d'un nombre suffisant d'oiseaux sur chaque site et plus important encore, de la recapture d'un nombre suffisant d'oiseaux marqués. Ce dernier sera probablement plus important que le nombre nécessaire à la surveillance des rapports immatures-adultes. Après la seconde année de surveillance, nous demanderons aux groupes de se concentrer sur la nécessité de recueillir des données de façon plus standardisée, afin d'apporter une contribution aux données destinées à la surveillance annuelle des survies. On choisira soit d'assurer que suffisamment d'oiseaux sont capturés chaque année, soit d'encourager le marquage d'individus avec des bagues colorées, afin de pouvoir réaliser chaque année de nombreuses réobservations. Dans la plupart des cas, le nombre de réobservations d'un individu influe davantage sur la précision des estimations que la seule observation d'un oiseau bagué.



8. Développement de techniques pour la surveillance des survies (Objectif 6)

Un grand nombre des données recueillies sous les protocoles de capture devraient pouvoir être utilisées pour les analyses de survies. La 2^{ème} année, nous chercherons la possibilité de les développer. Combiner les estimations de survies provenant de plusieurs sites semble difficile, toutefois, la réduction de l'hétérogénéité des captures grâce à l'adoption d'un type de protocole visant à un effort constant, devrait réduire la difficulté. Nous produirons des indices de survie pour les groupes de sites où ce type d'analyses peut être réalisé.

Outputs

- Rapports annuels produits dans le Bulletin *du Groupe d'étude sur les échassiers*.
- Bulletin annuel envoyé aux participants afin de leur fournir un feedback et de créer un forum de communication.
- Le rapport et les bulletins seront également disponibles sur une page Internet régulièrement mise à jour.
- Un forum Internet basé sur l'échange d'e-mails. Ce dernier aidera à développer le sens de la communauté et de la participation, et sa forme sera très similaire à celle des forums existant pour d'autres projets de baguage, qui connaissent un énorme succès.
- Une série d'articles soumis à des revues internationales approuvées par des homologues. Les protocoles, méthodes et résultats analytiques développés dans le cadre de ce projet semblent suffisamment nouveaux pour soulever un vif intérêt au sein de la communauté scientifique.

Une série d'articles et d'exposés de vulgarisation ont été rédigés pour stimuler la participation et pour pouvoir présenter les résultats du projet à un plus large public.

Équipe de projet

L'Équipe de projet sera dirigée par Dr Robert Robinson (Biologiste expert des populations et des baguages de BTO) qui a une expérience des analyses démographiques et s'intéresse spécialement aux échassiers. Dr Robinson supervisera les analyses réalisées dans le cadre du projet. Le recueil et la réunion des données seront supervisées par Mme Jackie Clark (Responsable unité de baguage BTO). Mme Clark dispose d'une vaste expérience de la récupération et de l'utilisation de grandes séries de données de baguage, et elle s'intéresse depuis longtemps à titre privé et professionnel à la biologie des échassiers. Dr Nigel Clark (Responsable de projets BTO) apportera ses conseils tant au niveau du projet que du recueil de données sur terrain, en s'appuyant sur sa vaste expérience du recueil et de l'analyse des données relatives aux échassiers. D'autres membres de l'équipe sont des cadres de BTO qui s'intéressent particulièrement, à titre privé, au baguage des échassiers et à leur biologie.

Ouvrages de référence

Atkinson, P.W., Clark, N.A., Bell, M.C., Dare, P.J., Clark, J.A. & Ireland, P.L. (2003) Changes in commercially fished shellfish stocks and shorebird populations in the Wash, England. *Biological Conservation* 114:127-141.



- Baillie, S.R., Wernham, C.V. & Clark, J.A.** (1999) Development of the British and Irish Ringing Scheme and its role in conservation biology. *Ringing & Migration* **19** (suppl), 5-19.
- Burton, N.H.K.** (2000) Winter site-fidelity and survival of Redshank *Tringatotanus* at Cardiff, south Wales. *Bird Study* **47**: 102-112.
- Burton, N.H.K. & Evans, P.R.** (1997) Survival and winter site-fidelity of Turnstones *Arenaria interpres* and Purple Sandpipers *Calidris maritima* in north-east England. *Bird Study* **44**: 35-44.
- Clark, N.A.** (1983) *The ecology of dunlin (Calidris alpina L.) wintering on the Severn estuary*. Thèse de doctorat, Université d'Édimbourg.
- Committee for Holarctic Shorebird Monitoring** (2004) *Monitoring Arctic-nesting Shorebirds: An International Vision for the Future*. Conclusions from The Pan-Arctic Shorebird/Wader Monitoring and Research Workshop, Denmark, 3-6 December 2003. CHASM Publication No. 1.
- DeSante, D.F., Burton, K.M., Saracco, J.F., & Walker, B.L.** (1995) Productivity indices and survival rate estimates from MAPS, a continent-wide programme of constant effort mist netting in North America. *Journal of Applied Statistics* **22**:935-947.
- Fox, A.D., Gitay, H., Owen, M., Salmon, D.G. & Ogilvie, M.A.** (1989) Population dynamics of Iceland-nesting geese, 1960-1987. *Ornis Scandinavica* **20**, 289-297.
- Gill, J.A., Norris, K., Potts, P.M., Gunnarsson, T.G., Atkinson, P.W. & Sutherland, W.J.** (2001) The buffer effect and large scale population regulation in migratory birds. *Nature* **412**:436-438.
- Insley, H., Peach, W., Swann, B. & Etheridge, B.** (1997) Survival rates of Redshank *Tringa totanus* wintering on the Moray Firth. *Bird Study* **44**: 277-289.
- International Wader Study Group** (2003) *Waders are declining worldwide*. Conclusions de la Conférence 2003 du Groupe d'étude international sur les échassiers, Cadix, Espagne. [<http://web.uct.ac.za/depts/stats/adu/wsg/index.html>]
- Peach, W.J., Buckland, S.T. & Baillie, S.R.** (1996) The use of constant-effort mist netting to measure between year changes in the abundance and productivity of common passerines. *Bird Study* **43**:142-156.
- Sandercock, B.K.** (2003) Estimation of survival rates for wader populations: a review of mark-recapture methods. *Wader Study Group Bulletin*, **100**, 163-174.
- Soloviev, M.Y. & Tomkovich, P.S.** (compilers) (2003) *Arctic Birds. Newsletter of international breeding conditions survey*. No 5. Wader Study Group.
- Underhill, L.G., Waltner, M. & Summers, R.W.** (1989) Three-year cycles in breeding productivity of Knots *Calidris canutus* wintering in southern Africa suggest Taimyr Peninsula provenance. *Bird Study* **36**, 83-87.
- Wernham, C.V., Toms, M.P., Marchant, J.H., Clark, J.A., Siriwardena, G.M. & Baillie, S.R.** (eds) (2002) *The migration atlas: movements of the birds of Britain and Ireland*. Poyser, Londres.

Ressources

Durées en jours



	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
Scientifique, Échelon L5	13	13	13	11	11	61
Scientifique, Échelon L4	49	54	51	49	49	255
Scientifique assistant, Échelon L2	52	50	51	60	60	273
Nombre total de jours	114	117	115	120	120	589

Étapes importantes

3 ^{ème} mois	Production des premières Lignes directrices
12 ^{ème} mois	Publication du premier rapport sur Internet et dans le Bulletin du Groupe d'études sur les échassiers
24 ^{ème} mois	Publication du second rapport sur Internet et dans le Bulletin du Groupe d'études sur les échassiers
36 ^{ème} mois	Première intégration d'un exemple de surveillance annuelle des survies
36 ^{ème} mois	Publication du troisième rapport sur Internet et dans le Bulletin du Groupe d'études sur les échassiers
48 ^{ème} mois	Première intégration dans le rapport d'une méthodologie d'alerte
48 ^{ème} mois	Publication du quatrième rapport sur Internet et dans le Bulletin du Groupe d'études sur les échassiers
60 ^{ème} mois	Publication du cinquième rapport sur Internet et dans le Bulletin du Groupe d'études sur les échassiers

Coûts

Le projet devrait démarrer le 1^{er} juin 2004. L'année budgétaire d'un projet dure du 1^{er} juin au 31 mai.

1 ^{ère} année	35 029 £
2 ^{ème} année	37 206 £
3 ^{ème} année	39 017 £
4 ^{ème} année	38 310 £
5 ^{ème} année	39 268 £

Tous les montants sont aux taux de 2004/05 et ne comprennent pas la TVA, qui peut être à payer (si le financement a été assuré par un pays de l'EU)

Nigel A Clark
Responsable de projets
17 février 2004

OBSERVATIONS/ REMARQUES DU SECRÉTARIAT DU PNUE/AEWA SUR LA PROPOSITION DE PROJET SUIVANTE :

Titre du projet : Mise à jour du Plan d'action international pour l'Érismature à tête blanche (*Oxyura leucocephala*).

Proposé par : BirdLife International - Division. européenne

Observations / remarques générales : À plusieurs occasions, le Secrétariat de l'Accord a expressément demandé à BirdLife International de rédiger un avant-projet de Plan d'action international par espèces. Le Directeur général de l'environnement de la Commission européenne a demandé à BirdLife International de mettre à jour le « Livre bleu » (*Oiseaux globalement menacés en Europe. Plans d'action*). La portée géographique de ces Plans d'action est limitée aux États de l'Aire de répartition appartenant au Conseil de l'Europe. Les États de l'aire de répartition des espèces suivants ne sont pas inclus au « Livre bleu » : Afghanistan², Algérie, Azerbaïdjan, Inde, Irak, Iran, Israël, Jordanie, Kazakhstan, République du Kirghizistan, Libye, Mongolie, Maroc, Pakistan, Russie, Arabie Saoudite, Syrie, Tadjikistan, Tunisie, Turkménistan, Ouzbékistan et probablement le nord-ouest de la Chine. Les pays dont le nom est **en caractères gras** sont des États de l'aire de répartition de l'AEWA.

L'*Oxyura leucocephala* est l'une des espèces figurant à l'Annexe I de la CMS et c'est pourquoi il devrait être demandé à la CMS d'apporter une aide financière à ce projet.

Implication du Secrétariat : Il n'a pas été demandé à l'avance au Secrétariat de l'Accord de prendre en considération un éventuel financement de ce projet.

Justification : Trois populations d'*Oxyura leucocephala* ont été identifiées et elles figurent toutes les trois à la Colonne A, catégorie 1a, 1b et 1c. Ceci signifie que l'espèce figure à l'Annexe I de la CMS, qu'elle est considérée comme « menacée » dans la liste des Oiseaux menacés du monde (BirdLife International, 2000) et compte moins de 10 000 individus.

La mise à jour de l'actuel Plan d'action vise de nouveau à accroître la sensibilisation aux problèmes de cette espèce à travers les États de l'aire de répartition et à stimuler ces derniers à prendre les mesures nécessaires à la conservation de l'espèce. Ceci est intéressant pour l'AEWA. D'un point de vue stratégique, il serait utile de coopérer sur ce projet avec le Directeur Général de l'environnement de la Commission européenne et avec le Conseil de l'Europe.

Budget : Supposant que la CMS et l'AEWA sponsorisent tous les deux ce projet, l'AEWA devrait débloquer 2000 euros. La ligne budgétaire destinée aux consultances pour la MOP peut facilement couvrir ces coûts.

² L'Érismature à tête blanche se reproduit dans les pays dont le nom est souligné.

Proposition de rédaction d'un avant-projet de Plan d'action pour l'Érismature à tête blanche (*Oxyura leucocephala*)

Contexte

L'Érismature à tête blanche figure dans la liste des espèces globalement menacées de l'UICN (BirdLife International 2000). L'espèce figure à l'Annexe I de la Convention sur les Espèces migratrices et à la Colonne A du Tableau 1 de l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie.

Un Plan d'action européen par espèce (Green and Hughes 1996) a été rédigé par le Fonds Wildfowl & Wetlands et BirdLife International en 1996, et a été approuvé par le Comité ORNIS de la CE, ainsi que par le Comité permanent de la Convention de Bern. Le Plan d'action initiait certaines actions particulièrement importantes pour la conservation des espèces, et notamment concernant l'éradication de l'Érismature rousse.

En octobre 2003, le Directeur Général de l'environnement de la Commission européenne a passé un contrat avec BirdLife International pour la révision du Plan d'action pour l'Érismature à tête blanche. Le contrat inclut seulement les 15 États membres actuels et les 10 nouveaux États membres de l'UE.

Cofinancement de l'AEWA pour une couverture de toute l'aire de répartition de l'espèce

Le Plan d'action européen pour l'Érismature à tête blanche n'a pas été révisé depuis 1996 malgré le nombre important de changements dans sa situation et malgré le développement des connaissances scientifiques disponibles ces dernières années.

Les États membres de l'UE couvrent uniquement une faible partie de l'aire de répartition de l'espèce, qui n'inclut pas la plupart des principales aires de reproduction et d'hivernage d'Asie centrale. Pour une conservation efficace de l'espèce et afin d'assurer la coordination des actions de conservation à travers toute l'aire de répartition de l'espèce, il est essentiel de veiller à ce que tous les États de l'aire de répartition soient inclus dans un Plan d'action.

Budget :

Total des coûts estimés : 8 000 Euros

Fonds disponibles

DG Env. : 2 000 Euros

WWT : 2 000 Euros

Requis de l'AEWA : 4 000 Euros

Wageningen, le 19 janvier 2004

Szabolcs Nagy
Directeur Conservation européenne
BirdLife International

OBSERVATIONS/ REMARQUES DU SECRETARIAT DU PNUE/ AEWA SUR LA PROPOSITION DE PROJET SUIVANTE :

Titre du projet : Mise à jour du Plan d'action international pour le Râle des genêts (*Crex crex*).

Proposée par : BirdLife International- Division européenne.

Observations/remarques générales : Le Secrétariat de l'Accord a demandé à plusieurs reprises à BirdLife International de rédiger un avant-projet de Plan d'action pour cette espèce. Le Directeur Général de l'environnement de la Commission européenne a demandé à BirdLife International de mettre à jour le « Livre bleu » (*Oiseaux mondialement menacés en Europe. Plans d'action*). La portée géographique de ces Plans d'action est limitée aux États de l'aire de répartition du Conseil de l'Europe. Les États de l'aire de répartition de l'espèce suivants ne sont pas inclus dans le « Livre bleu » : Afghanistan, Azerbaïdjan, Arménie, Chine, Kazakhstan, Kirghizistan, Mongolie, Tadjikistan, Algérie, Égypte, Éthiopie, Iraq, Israël, Maroc, Arabie Saoudite, Syrie, Soudan, Tunisie, Yémen, République Démocratique du Congo, Kenya, Congo, Malawi, Tanzanie, Afrique du Sud, Mozambique, Zambie et Zimbabwe. Ceci signifie que la contribution de l'AEWA et de la CMS sera utilisée pour l'inclusion de mises à jour relatives à l'état de conservation de l'espèce dans ces pays.

Implication du Secrétariat : Il n'a pas été demandé à l'avance au Secrétariat de l'Accord de prendre en considération un éventuel financement de ce projet.

Justification : Le *Crex crex* figure à la Colonne A, catégorie 1b, ce qui signifie que l'espèce est considérée comme « menacée » dans la liste des Oiseaux menacés du monde (BirdLife International, 2000). En outre, l'espèce figure dans la Colonne B, catégorie 2c, indiquant qu'elle est dépendante d'un certain type d'habitat sévèrement menacé. La mise à jour de l'actuel Plan d'action vise de nouveau à accroître la sensibilisation aux problèmes de cette espèce à travers les États de l'aire de répartition et à stimuler ces derniers à prendre les mesures nécessaires à la conservation de l'espèce. Ceci est intéressant pour l'AEWA. D'un point de vue stratégique, il serait utile de coopérer sur ce projet avec le Directeur Général de l'environnement de la Commission européenne et avec le Conseil de l'Europe.

Budget : Supposant que la CMS et l'AEWA sponsorisent tous les deux ce projet, l'AEWA devrait débloquer 2500 euros. La ligne budgétaire destinée aux consultances pour la MOP peut facilement couvrir ces coûts.

Proposition de rédaction d'un avant-projet de Plan d'action pour le Rôle des genêts (*Crex crex*)

Contexte

Le Rôle des genêts est considéré comme étant « mondialement vulnérable » par l'UICN (BirdLife International 2000). L'espèce figure à l'Annexe II de la Convention des Espèces migratrices.

Un Plan d'action européen par espèce (Crockford et al. 1996) a été rédigé par BirdLife International en 1996. Ce Plan d'action devait initialement être mis en œuvre dans les États membres de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe. En tant que tel, le Plan d'action de BirdLife a été approuvé par le Comité ORNIS de la CE, ainsi que par le Comité permanent de la Convention de Bern (Conseil de l'Europe). En 2000, BirdLife International a préparé un Plan d'action pour la CMS afin d'élargir la portée du Plan d'action aux États de l'aire de répartition se trouvant en dehors de l'Union européenne et aux pays qui ne sont pas membres du Conseil de l'Europe. Ceci a permis d'étendre efficacement cette action de conservation à toute l'aire de répartition du Rôle des genêts, aire qui est d'une importance vitale pour des espèces migratrices ayant une vaste aire de répartition. Toutefois, le Plan d'action de la CMS ne remplace pas ou ne met pas à jour le Plan d'action rédigé en 1996 par BirdLife pour les États membres de l'UE ou du Conseil de l'Europe.

En octobre 2003, le Directeur Général de l'environnement de la Commission européenne a passé un contrat avec BirdLife International pour la révision du Plan d'action de l'EU pour le Rôle des genêts en raison des grands changements survenus dans la situation de l'espèce depuis 1996. Le contrat inclut seulement les 15 États membres actuels et les 10 nouveaux États membres de l'UE.

Cofinancement de l'AEWA pour la couverture de toute l'aire de répartition de l'espèce

Le Plan d'action européen pour le Rôle des genêts n'a pas été révisé depuis 1996 malgré le nombre important de changements dans sa situation et malgré le fait que davantage de connaissances scientifiques soient disponibles ces dernières années. Le Plan d'action de la CMS ajoute uniquement de nouvelles informations concernant les États de l'aire de répartition qui ne sont pas couverts par le Plan d'action précédent.

Les États membres de l'UE couvrent uniquement une faible partie de l'aire de répartition de l'espèce, qui n'inclut pas la plupart des principales aires de reproduction et de passage. Pour une conservation efficace de l'espèce et afin d'assurer la coordination des actions de conservation à travers toute l'aire de répartition de l'espèce, il est essentiel de veiller à ce que tous les États de l'aire de répartition soient inclus dans un Plan d'action.

De plus, le Plan d'action de la CMS date déjà de trois ans et doit donc être révisé.

Budget

Total des coûts estimés : 7 000 Euros

Fonds disponibles

DG Env. : 2 000 Euros

Requis de la CMS/AEWA: 5 000 Euros

Wageningen, le 29 janvier 2004

Szabolcs Nagy
Directeur Conservation européenne
BirdLife International

OBSERVATIONS/ REMARQUES DU SECRÉTARIAT DU PNUE/ AEWA SUR LA PROPOSITION DE PROJET SUIVANTE :

Titre du projet : Plan d'action multi-espèces pour les oiseaux de mer du littoral du Sud de l'Afrique

Proposé par : le Département de Démographie aviaire de l'Université du Cap.

Observations / Remarques générales : Le projet fait partie des Priorités internationales de mise en œuvre de l'AEWA 2003-2007 (priorité 2.)

Implication du Secrétariat : Le projet s'inscrit dans le prolongement d'un atelier (février 2002, Afrique du Sud) auquel le Secrétariat de PNUE/ AEWA a participé. Au cours de cet atelier, il a été convenu de ne pas élaborer de Protocole d'accord séparé sous la CMS pour les oiseaux de mer du littoral du Sud de l'Afrique, mais de proposer l'introduction de ces espèces dans l'AEWA. Depuis l'adoption de la Résolution 2.1. par la MOP2, les espèces suivantes ont été ajoutées à l'Annexe 2 : le Manchot du Cap (*Spheniscus demersus*), le Fou du Cap (*Sula capensis*), le Cormoran couronné (*Phalacrocorax coronatus*), le Cormoran des bancs (*P. neglectus*), le Cormoran à poitrine blanche (*P. carbo lucidus*), le Cormoran du Cap (*P. capensis*), l'Huîtrier de Moquin (*Haematopus moquini*), le Goéland dominicain (*Larus dominicanus vetula*), la Mouette à tête grise (*L. cirrocephalus poiocephalus*), la Mouette de Hartlaub (*L. hartlaubii*) et la Sterne subantarctique (*Sterna vittata*).

Justification : Sept des onze espèces susmentionnées sont endémiques dans le sud de l'Afrique. Le statut de conservation du Manchot du Cap, du Fou du Cap, du Cormoran couronné, du Cormoran des bancs, du Cormoran à poitrine blanche, de l'Huîtrier de moquin et de la Sterne subantarctique est préoccupant.

Budget : Le Comité permanent a décidé lors de sa première réunion de débloquer 30 000 \$ US pour le développement de Plans d'action internationaux par espèce. Si le Comité technique décide d'approuver ce projet, le budget est donc prêt.

PRODUCTION D'UN PLAN D'ACTION MULTI-ESPÈCES POUR LES OISEAUX DE MER DU LITTORAL DE L'AFRIQUE AUSTRALE

Description du projet

Production d'un Plan d'action multi-espèces pour les oiseaux de mer, nichant ou non, figurant sur la liste de l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie, présents dans les régions côtières d'Angola, de Namibie et d'Afrique du Sud.

Portée

Suite à l'atelier sur le Plan gestion pour la conservation (CAMP) qui s'est tenu au Cap en février 2002 à propos des oiseaux de mer du littoral de l'Afrique australe, et de l'ajout prévu de ces espèces à l'AEWA au mois de septembre prochain, un Plan d'action multi-espèces doit être rédigé.

Sources de données

Des ouvrages spécialisés publiés et inédits seront révisés sur la base des importantes collections de la bibliothèque Niven, de l'Université du Cap et de contacts personnels. La législation afférente et les plans de gestion existants seront consultés.

Plan de travail et composition du personnel/ personnel responsable

Le projet sera entrepris au Département de démographie aviaire de l'Université du Cap sous la direction de John Cooper, Responsable de la recherche au sein du Département et Directeur du Programme de conservation des oiseaux de mer. Un chercheur qui sera placé sous sa direction sera employé à plein temps pour un an.

Une fois rédigé, l'avant-projet de Plan d'action sera envoyé pour révision à des experts sélectionnés des espèces incluses, ainsi qu'à diverses agences environnementales au niveau des provinces et du gouvernement central. L'avant-projet sera révisé sur la base des observations reçues. Cette version sera ensuite proposée à la discussion et ouverte aux commentaires du public lors d'un atelier qui sera organisé au Cap pour les parties prenantes. Par la suite, une version finale sera produite et sera soumise au Comité technique de l'AEWA, à la 3^{ème} Réunion des Parties à l'Accord puis, finalement, aux autorités des pays concernés pour adoption.

Durée du projet

Nous avons l'intention d'engager un chercheur aussi rapidement que possible à partir de la date d'approbation du projet, de préférence avant la fin 2002. Il est prévu que le projet dure une année entière à partir de sa date de démarrage, bien que l'AEWA ne puisse le prendre officiellement en considération que par la suite.

Financement

Note : le budget est indiqué en dollars US.

Ressources humaines

Responsable du projet, John Cooper, 20 % du temps, 12 mois 5 000 \$

Chercheur, temps complet, 12 mois 12 500 \$

Aide administrative de l'Unité Démographique Aviaire 600 \$

Investissement

Ordinateur et imprimante pour le Chercheur 1 500 \$

Dépenses courantes

Équipement et fournitures de bureau 550 \$

Communications (téléphone, fax, expédition, publipostage/copies, etc.) 550 \$

Réunion des parties prenantes 1000 \$

Production du rapport (PAO, illustrations, impression) : 1000 \$

SOUS-TOTAL : 22 700 \$

Cotisation recherche universitaire (10 %) 2270 \$

TOTAL : 24 970 \$

Contact :

John Cooper

Avian Demography Unit
University of Cape Town
Rondebosch 7701
South Africa

jcooper@botzoo.uct.ac.za

Tél. +27-21-650-3426

Fax +27-21-650-3434

OBSERVATIONS / REMARQUES DU SECRETARIAT DU PNUE/ AEWA SUR LA PROPOSITION DE PROJET SUIVANTE :

Titre du projet : Ecological Atlas of the East Atlantic Flyway (Atlas écologique de l'itinéraire de l'Est de l'Atlantique).

Proposée par : Wetlands International, Pays-Bas.

Observations/ Remarques générales : La mer des Wadden est l'une des principales zones de reproduction, de repos et d'hivernage de l'aire de l'Accord. La traduction en anglais de la publication existante permettrait de toucher un plus large public.

Implication du Secrétariat : l'AEWA n'a pas participé à la rédaction de l'avant-projet de la version néerlandaise actuelle de l'Atlas.

Justification: La dissémination d'informations sur les sites d'importance majeure tels que la mer des Wadden est extrêmement importante pour l'AEWA. La question est de savoir si l'inclusion du logo de l'AEWA est suffisante pour justifier l'allocation d'une petite subvention à ce projet.

Budget : Aucun fonds n'a été débloqué à cet effet. Toutefois, compte tenu du fait qu'une somme de 5000 euros est nécessaire, celle-ci peut être accordée à partir du budget actuel.

ECOLOGICAL ATLAS OF THE EAST ATLANTIC FLYWAY

M. Gerard C. Boere de Wetlands International a été contacté par le directeur de la maison d'édition de la Société royale néerlandaise d'histoire naturelle (société de recherche sur le terrain, de surveillance et d'étude de la flore et de la faune néerlandaise). Cette société publie une série de beaux livres sur la flore et la faune néerlandaises, et sur des sujets afférents.

Cette série devrait inclure la traduction en anglais de l'Atlas de la mer des Wadden, réédité sous le nom de « Ecological Atlas of the East Atlantic Flyway ». Le livre contient un trésor d'informations sur le niveau actuel de l'itinéraire de migration, avec des centaines de photographies de Jan van der Kam, le célèbre photographe néerlandais spécialisé dans la photographie ornithologique, qui a capturé sur la pellicule les mêmes espèces migratrices dans leurs aires de reproduction, de repos et d'hivernage le long de l'itinéraire de migration. L'Atlas, qui comptera 340 pages, sera imprimé en quadrichromie et contiendra de nombreuses cartes, des graphiques, des tableaux, etc. Les auteurs de la version originale néerlandaise et de sa traduction/mise à jour en anglais appartiennent à une équipe de chercheurs néerlandais spécialistes des échassiers : Theunis Piersma, Bruno Ens et Leo Zwarts.

L'éditeur est à la recherche des 10 000 derniers euros destinés à financer la publication de ce livre. Si le Comité directeur de la Conférence sur l'itinéraire mondial de migration est en mesure de réunir cette somme, l'éditeur offrira un exemplaire gratuit à tous les participants à la Conférence (calculé sur la base de 400 participants et d'un prix de 25 euros par livre, soit la moitié du prix qui devrait être demandé en librairie).

M. Boere a demandé au Secrétariat du PNUE/ AEWA de bien vouloir considérer l'accord d'une contribution de 5 000 euros pour la publication de cet Atlas en anglais.

De plus amples informations de l'éditeur sur cet Atlas sont jointes en Annexe.